

## Nos clients en parlent :

"Avec ma conseillère, nous nous sommes plongés dans le sujet et j'ai pu me projeter dans la réalisation finale de mon projet. Cette étude économique m'a permis d'obtenir le financement de l'opération."

Bertrand Brignier  
à Rosières-en-Haye

## Nos certifications :

**UN CONSEIL  
PHYTOPHARMACEUTIQUE  
NEUTRE ET OBJECTIF !**

AGRÉÉ PAR LE MINISTÈRE  
EN CHARGE DE  
L'AGRICULTURE,  
SOUS LE NUMÉRO  
IF01762

*La Chambre d'agriculture de Meurthe-et-Moselle est agréée par le Ministère en charge de l'Agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytosanitaires sous le numéro IF01762*

*Les prestations de la Chambre d'agriculture de Meurthe-et-Moselle respectent un cahier des charges précis et sont certifiées AFNOR.*

*La Chambre d'agriculture de Meurthe-et-Moselle est titulaire d'un contrat d'assurance n°70124830 garantissant notamment sa responsabilité civile professionnelle pour l'activité de conseil indépendant en préconisations phytopharmaceutiques.*

Conception graphique : Chambre d'agriculture 54 - Août 2022 - Crédits photos : Chambres d'agriculture - Pixabay - Freepik

# PROagri

POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

## ÉNERGIES

# Étude photovoltaïque :

Évaluer la rentabilité d'un projet photovoltaïque pour votre exploitation

## Les + PROagri

- > **Des conseillers** spécialisés
- > **Une expertise** pluridisciplinaire, des références locales
- > **Une connaissance** fine des territoires
- > **Un conseil indépendant**

## Vos contacts

### Service Agronomie - Environnement

Amélia PRANDO - Secrétaire - 03 83 93 34 12  
agronomie-environnement@meurthe-et-moselle.chambagri.fr

### Cosette PEREZ

Conseillère Énergie 03 83 93 34 89  
cosette.perez@meurthe-et-moselle.chambagri.fr

Chambre d'agriculture de Meurthe-et-Moselle  
5 rue de la Vologne - bât A - 54520 LAXOU

<https://meurthe-et-moselle.chambre-agriculture.fr>



[www.meurthe-et-moselle.chambre-agriculture.fr](http://www.meurthe-et-moselle.chambre-agriculture.fr)





## Notre prestation :

Afin d'évaluer l'opportunité d'un projet photovoltaïque sur vos bâtiments (à construire ou à rénover), nos experts vous proposent une étude de rentabilité personnalisée complète allant du calcul de votre potentiel de production jusqu'à un business plan sur 20 ans de votre contrat de vente d'électricité. Une étude objective qui pourra être présentée aux banques.

Nos conseillers vous accompagnent en 3 étapes :

1

### DIAGNOSTIC

J'échange avec mon conseiller qui recueille l'ensemble des informations nécessaires à l'étude (prise de mesures sur site si rénovation de bâtiment, définition des hypothèses d'étude etc...)

2

### ÉTUDE ÉCONOMIQUE

Mon conseiller effectue une étude de rentabilité (estimation du potentiel de production, des investissements, du produit et des charges). A la demande, il compare différents scénarios.

3

### RESTITUTION

Mon conseiller me présente les résultats de l'étude. J'ai la possibilité d'échanger avec lui sur la faisabilité du projet et d'être orienté sur les étapes à suivre pour sa réalisation.

**Le + Chambre d'agriculture:**  
Après l'étude, mon conseiller reste à mon écoute pour mettre à jour les données chiffrées du business plan au cours de l'avancement du projet.

## Notre offre :

### PRÉREQUIS

Vérifier l'intérêt et la nécessité du bâtiment agricole que l'on veut construire ou rénover

### TEMPS DE RÉALISATION

15 jours



### TARIFS

568 euros HT

### PRESTATIONS ASSOCIÉES

Permis de construire, Dossier PCAE (si nouveau bâtiment)

**En moyenne,  
en Meurthe-et-Moselle  
le photovoltaïque c'est :**



**500m<sup>2</sup> de panneaux**  
bien orientés c'est  
**10 700 €/an**  
de chiffre d'affaires

**Une puissance  
de 138 MW**  
au 31/12/2020



Le photovoltaïque, un choix orienté vers le développement durable

- Une énergie renouvelable, donc respectueuse de l'environnement
- Un avantage économique : un complément de revenu pour l'exploitant

Sources : SDES, ENEDIS, RTE, EDF-SEI, principales ELD et CRE

